

Date de convocation : 21 janvier 2020

Le 28 janvier 2020 à 18h00

Le Comité syndical d'eau du bassin caennais s'est réuni en séance publique en salle 719 de l'Hôtel Communautaire de Caen la mer, sous la présidence de Daniel FRANCOISE, Président.

Étaient présents : Monsieur Alain ARTISON, Monsieur Marcel AUDE, Madame Brigitte BARILLON, Monsieur Didier BERTHELOT, Monsieur Claude BOSSARD, Monsieur Michel BOSSUYT, Monsieur Sengdèd CHANTHAPANYA, Monsieur Amand CHOQUET, Madame Catherine CASSIGNEUL, Monsieur Jean-Paul FANET, Monsieur Claude FOUCHER, Monsieur Daniel FRANCOISE, Monsieur Guy GONDOUIN, Monsieur Bruno HITIER, Monsieur Nicolas JOYAU, Monsieur Alain LAJOYE, Monsieur Jean-Claude LECLERE, Madame Janine LETOURNEUR, Monsieur François LIBEAU, Monsieur Philippe MARIE, Madame Véronique MASSON, Monsieur Laurent MATA, Monsieur Patrice MICHARD, Monsieur François-Xavier PALAO, Madame Lydie PRIEUR, Monsieur Serge RICCI, Monsieur Daniel RODON, Monsieur Daniel THOMASSE, Monsieur Jacky ZANOVELLO, Madame Patricia ZARAGOZA-NODET.

Excusé(s) ayant donné pouvoir ou représentés : Monsieur Jean-Michel GODET à Monsieur Claude BOSSARD, Monsieur Philippe LAFORGE à Monsieur Marcel AUDE.

Excusés : Monsieur Philippe BOUCHARD, Madame Stéphanie CALME-GUILLOU, Monsieur Christian CHARDON, Monsieur Alain COLOMBE, Monsieur Joël COTREL, Monsieur Xavier DOSSEUR, Monsieur Gilles DUMENIL, Monsieur Dominique DUVAL, Monsieur Damien DE WINTER, Madame Astrid FROIDURE-LE PETIT, Monsieur Jean-Marie GUILLEMIN, Madame Marie-Jeanne GOBERT, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Rudy L'ORPHELIN, Monsieur Xavier LE COUTOUR, Madame Joëlle LEBREUILLY, Monsieur Patrick NICOLLE, Monsieur Denis PENVERN, Monsieur Régis POUBELLE, Madame Emilie ROCHEFORT, Monsieur Thierry RENOUF, Monsieur Alain THEVENIAUD, Monsieur Alain TRANCHIDO, Monsieur Morgan TAILLEBOSQ, Madame Corinne VILLECHALANE.

Le comité désigne Claude FOUCHER secrétaire de séance.

COMMUNICATIONS DU PRÉSIDENT

N° CS-2020-01-1 - Budget primitif 2020 Production

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

APPROUVE le Budget Primitif du syndicat pour la compétence production pour l'exercice 2020

Unanimité

N° CS-2020-01-2 - Autorisation de programme - Production - 2020

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

ADOPTÉ les nouveaux montants des crédits de paiement des autorisations de programme, pour le budget PRODUCTION

DECIDE des inscriptions de crédits de paiement telles que proposées dans les tableaux ci-dessus,

AUTORISE le président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération

Unanimité

N° CS-2020-01-3 - Budget distribution 2020

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

APPROUVE le Budget Primitif du syndicat pour la compétence distribution pour l'exercice 2020.

Unanimité

N° CS-2020-01-4 - Tarifs vente d'eau - Laize Clinchamps et Le Castelet

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

FIXE à compter du 1^{er} janvier 2020 les redevances exploitation Production sur le territoire des communes de Laize Clinchamps et du Castelet (territoire historique de la commune de Saint Aignan de Cramenil) :

- Redevance Eau du Bassin Caennais production facturée par Eau du Bassin Caennais au délégataire distributeur de l'ex syndicat de May sur Orne :

- Redevance exploitation = 0,2431 € HT par m³ livré, hors exportation, en provenance des importations

- Redevance Eau du Bassin Caennais production facturée par Eau du Bassin Caennais à son service distribution :

- Redevance exploitation = 0,1886 € HT par m³ livré, hors exportation, en provenance des importations

AUTORISE le président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Unanimité

N° CS-2020-01-5 - Tarifs de vente d'eau - Syndicat Rive Droite de l'Orne

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

FIXE à compter du 1^{er} janvier 2020 le tarif de vente d'eau au Syndicat Rive Droite de l'Orne :

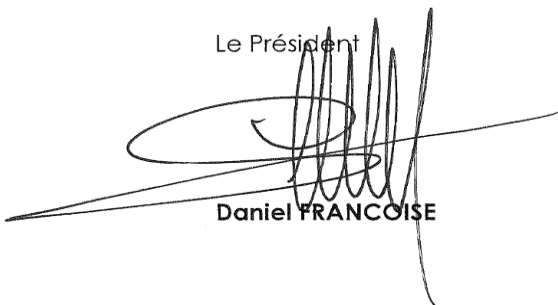
- PARTIE PROPORTIONNELLE = prix en euros hors taxes par mètre cube consommé 0,4406 € HT/m³ redevance prélèvement incluse

AUTORISE le président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération..

Unanimité

(Diffusion aux Collectivités membres d'Eau du bassin caennais) 31/01/2020

Affiché le 31/01/2020

Le Président

Daniel FRANCOISE